

Financement de la transition écologique dans le bâtiment : un effort à poursuivre pour atteindre l'objectif 2030

Après le net renforcement du budget de MaPrimeRénov' annoncé pour 2024, la FFB se réjouit de deux autres nouvelles qui s'inscrivent dans la même direction. Il s'agit d'abord du maintien du taux du livret A à 3 % jusqu'au début 2025, une pause nécessaire après une hausse continue depuis près de 18 mois. Cette visibilité essentielle permettra aux organismes de logement social de programmer plus sereinement leurs opérations, tant en matière de production que de rénovation.

Il s'agit ensuite, comme l'avait proposé la FFB, de la possibilité donnée aux particuliers de débloquer de manière anticipée leur PEL, sans pénalité, pour financer des travaux de rénovation énergétique.

Avec le même objectif de mobilisation de l'épargne privée en faveur de la transition écologique, la FFB appuie l'amendement au projet de loi « Industrie verte », déposé par le député Thibault BAZIN. Il vise à flécher une petite part des fonds de l'assurance-vie et des plans d'épargne-retraite vers la construction et la restructuration de « logements verts ». Ces logements, qui présenteraient des caractéristiques techniques supérieures à la RE2020, permettraient d'assurer la réponse aux besoins, notamment dans un contexte de réindustrialisation.

Olivier Salleron, président de la FFB, se réjouit de « l'alignement des planètes en faveur de la transition écologique par le bâtiment. Majoration de MaPrimeRénov', maintien à 3 % du taux du livret A et ouverture du PEL aux travaux de performance énergétique prennent acte des conclusions du rapport de Jean PISANI-FERRY et Selma MAHFOUZ sur l'importance du secteur. La FFB demande également une mobilisation renforcée de l'assurance-vie et de l'épargne-retraite au service de la construction/restauration de "logements verts" pour permettre la réponse aux besoins, notamment en lien avec de la "réindustrialisation verte" des territoires ».